



**Le contrat local de
santé 2022 – 2026
de Loire Forez
agglomération**

12/05/2023



Présentation du contrat local de santé de Loire Forez agglomération

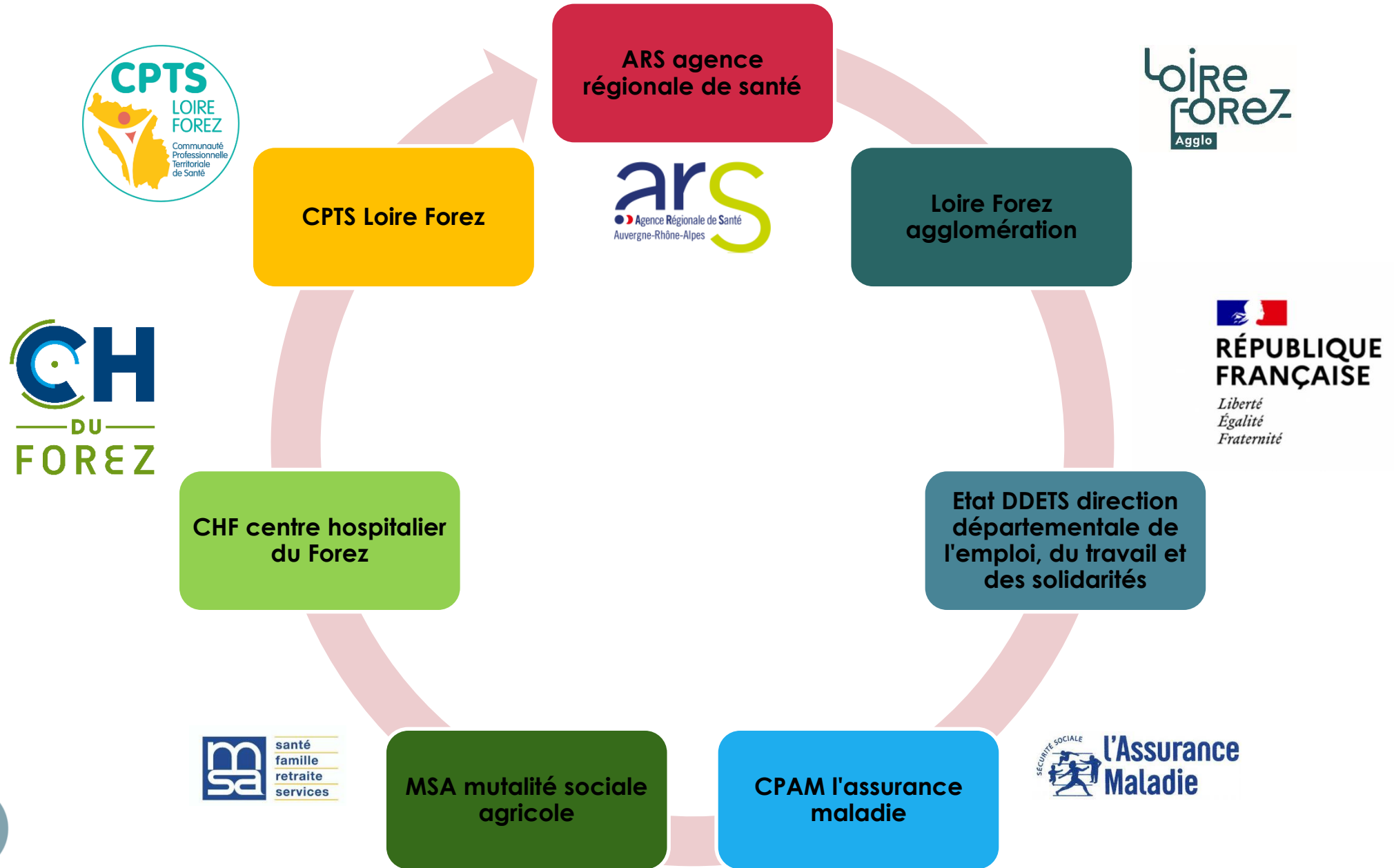
Qu'est-ce que le contrat local de santé?

Un accord signé

pour répondre aux besoins en santé des habitants
et réduire les inégalités sociales et territoriales de santé

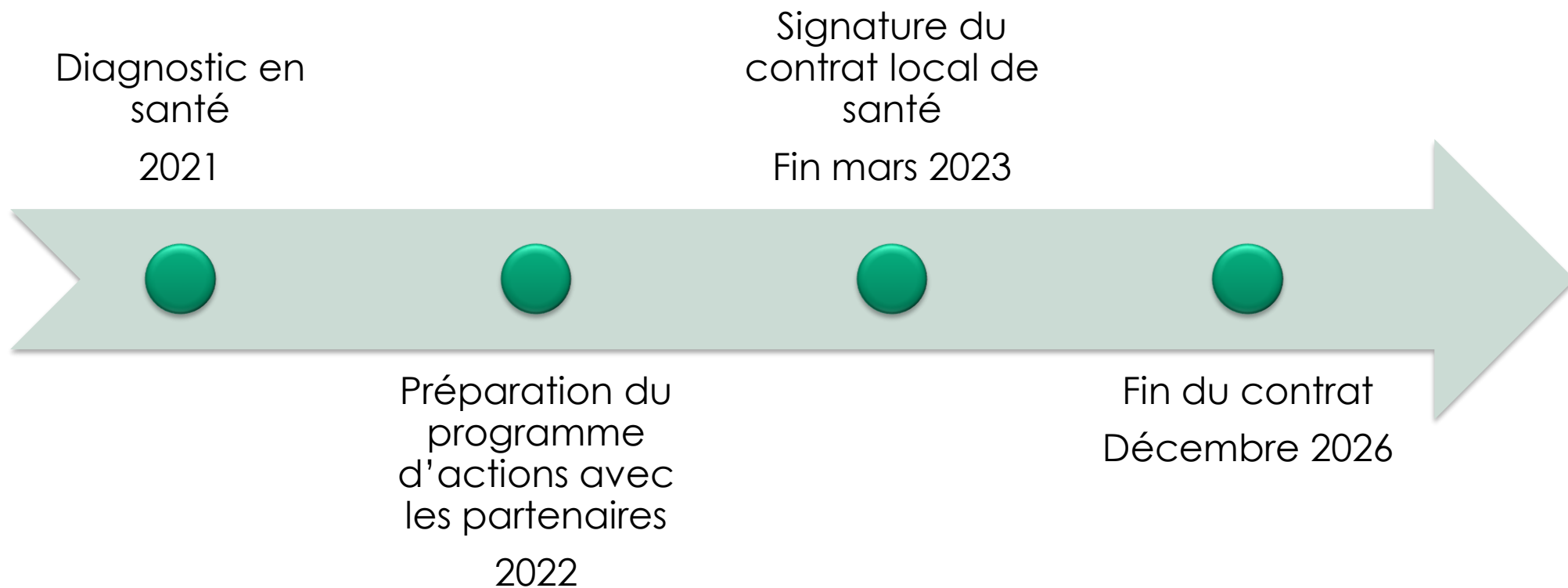


Les partenaires signataires du CLS 2022 - 2026



Pendant combien de temps ?

Durée du contrat local de santé : 5 ans



Le nouveau contrat local de santé

3 axes stratégiques de travail

- 1. Créer une dynamique territoriale autour de la santé**
 1. Création d'un comité local de promotion de la santé
 2. Coordination du CLS et du CLSM
- 2. Développer une politique de prévention à l'échelle de l'agglomération**
- 3. Agir pour un accès à la santé et aux soins pour tous les habitants**

Avec un axe transversal

Être particulièrement attentifs aux publics potentiellement vulnérables et à leurs besoins spécifiques



Les thématiques abordées dans l'axe prévention

Axe 2 Développer une politique de prévention

1. Agir en faveur d'une meilleure santé mentale

1. Sensibilisation en santé mentale
2. Valoriser le pouvoir d'agir des habitants
3. Prévention du suicide

2. Promouvoir l'éducation santé environnement

1. Sensibilisation et prévention des aléas climatiques
2. Repérage et prévention des expositions nocives
3. Promotion d'une alimentation saine et locale

3. Des habitants acteurs de leur santé

1. Promotion de l'activité physique
2. Sensibilisation sur les dépistages organisés

4. Plan d'actions de prévention à destination des publics vulnérables

1. Personnes en situation de handicap
2. Conduites à risque
3. Favoriser le bien vieillir

Santé mentale



Accepter les différences pour lutter contre les discriminations et violences notamment pendant les semaines d'information sur la santé mentale Prochaines du 8 au 22 octobre 2023

Sensibilisation et prévention des passages à l'acte suicidaires

Pour limiter le nombre de tentatives de suicides

Informez les habitants des numéros d'appel, pour être aidé, quels que soient notre âge et la situation à laquelle on est confronté

Ne restez pas seul face aux difficultés, parlez-en !

AGRI'ÉCOUTE

SERVICE D'ÉCOUTE 24H/24 ET 7J/7
DÉDIÉ AU MONDE AGRICOLE ET RURAL

 **09 69 39 29 19***
 **agriecoute.fr**

*prix d'un appel local

**Ressources régionales en prévention
du suicide, site créé par l'ARS**

[https://www.mon-bot-
prevention.com/](https://www.mon-bot-prevention.com/)

Souffrance
Prévention
du suicide

**C'EST LE MOMENT
D'APPELER**

3114

Écoute professionnelle
et confidentielle
24h/24 · 7j/7 · Appel gratuit

**Former les professionnels au repérage et à la prévention
du suicide avec des professionnels de santé spécialistes**

Sensibilisation et prévention des aléas climatiques

Apprendre à connaître notre environnement et savoir le protéger afin qu'il continue à nous donner le meilleur pour notre santé

En lien avec la
Direction de
l'environnement et
de l'économie
circulaire



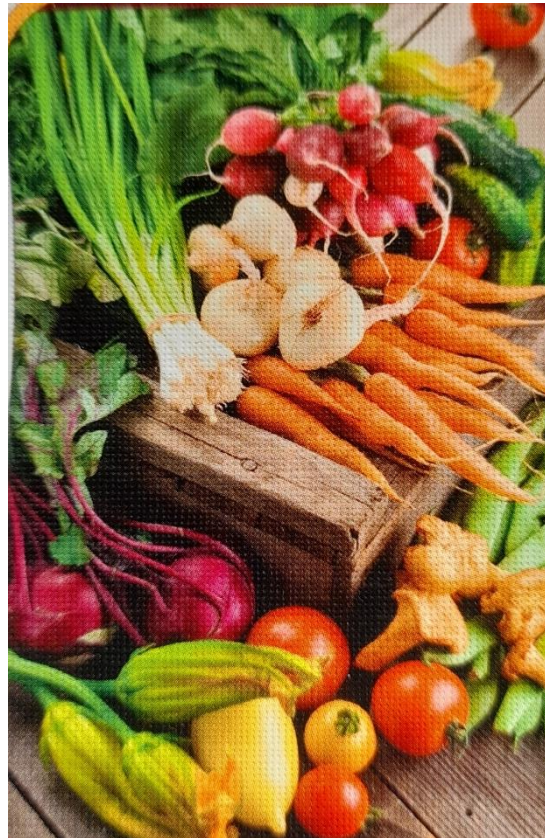
Eau potable



Air pur

Donner de l'information pour bien manger

**Avec le projet alimentaire territorial
Promouvoir une alimentation saine et locale
Accessible à tous**



Donner de l'information pour lutter contre les invasifs nuisibles à la santé

Ambroisie

En lien avec
Cédric Tavaud,
technicien rivières
Et le FREDON



Tiques

En lien avec
l'IREPS et l'ARS



Moustiques tigres



En lien avec
l'IREPS et l'ARS

Chenilles processionnaires du chêne et du pin



Promotion de l'activité physique avec des ateliers sport santé

En partenariat avec :

- CDOS (comité départemental olympique et sportif de la Loire) <https://cdos42.fr/sport-sante-42/>
- Piscines communautaires



Information et sensibilisation sur les dépistages organisés

Actions de prévention proposées par la CPAM

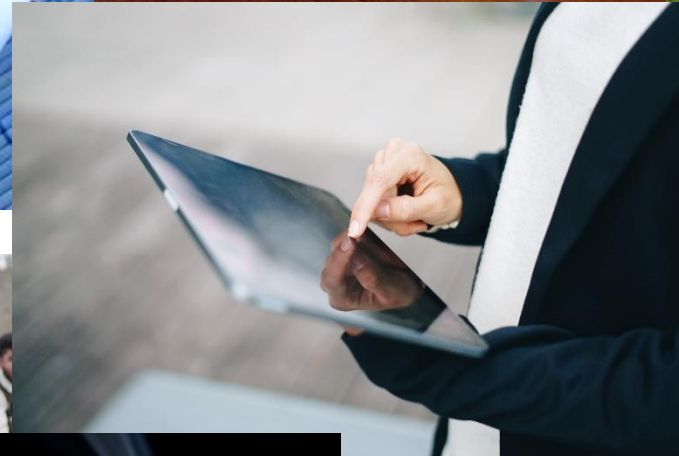
Examen de prévention santé



Diagnostic précoce des cancers



Information et sensibilisation sur les conduites à risque



Savoir dire stop
Aux addictions et
À la radicalisation

Favoriser le bien vieillir

Capitalisation de ce qui existe en faveur des personnes âgées en perte d'autonomie ou dépendantes, pour la création d'un guide des aînés et des aidants (suite à une charte des aînés portée par la MSA sur une partie du territoire)

